

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Affaire suivie par :

dossier n°154

DREAL Grand Est

Affaire suivie par

Ref : 0006700433_2026_07_08_PPC_Codoc_échéances_risque_légio
Notifié par courriel à :

Colmar, le 17 août 2026

Madame la directrice,

L'inspection des installations classées m'a rendu compte du contrôle documentaire du 8 juillet 2026. Les constats effectués au cours de ce dernier et ceux réalisés lors de l'inspection du 30 septembre 2025 révèlent que les prescriptions portées par l'arrêté du 5 février 2025 portant mise en demeure à votre société sont désormais respectées.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

SIGNÉ

Augustin CELLARD

Copie : sous-préfecture de Thann-Guebwiller

Potasse et Produits Chimiques SAS
95 rue du Général de Gaulle
BP 60090
68802 THANN Cedex